

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6960**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Consultant en intérim et métiers de l'emploi

Nouvel intitulé : Consultant en recrutement des agences d'emploi

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
GROUPE SCIENCES-U FRANCE	Secrétaire Général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315w Ressources humaines, gestion de l'emploi (commercialisation)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conseiller en Intérim et métiers de l'emploi conduit les activités suivantes :

Démarche commerciale : Dans le cadre d'une agence d'intérim et métiers de l'emploi, il analyse et diagnostique le marché des agences d'emploi, assure la prospection commerciale, conduit la vente d'une prestation d'intérim ou de placement, négocie et effectue le suivi commercial.

Recrutement et évaluation des candidats : Dans le cadre d'une agence d'intérim et métiers de l'emploi, il qualifie les postes à pourvoir, recherche des candidats dans le cadre d'une mission, évalue des candidats, formalise l'inscription d'un candidat et délègue le candidat dans le cadre de sa mission

Administration du personnel - Paie - Hygiène et sécurité : Il gère administrativement les ressources humaines en agence d'emploi, il administre la paie de l'intérimaire ou du candidat, établit un reporting d'activité et met en œuvre la politique Qualité Sécurité Environnement (QSE) de l'entreprise.

Gestion des compétences des intérimaires et candidats : il élabore le plan de gestion prévisionnelle et de recrutement des candidats au sein d'une agence d'emploi et forme et adapte les ressources intérimaires.

Gestion administrative et financière : il établit la stratégie et le plan de développement de l'agence d'emploi ou centre de profits, conduit la gestion administrative et financière, participe le management d'équipe, communique en externe et promeut l'agence d'intérim et métiers de l'emploi.

Les capacités attestées sont : -Analyser et poser un diagnostic sur le marché existant d'une agence d'emploi.

- Mener des actions de prospections commerciales pour le développement du portefeuille de clients de l'agence d'intérim et métiers de l'emploi.
- Découvrir le besoin du client ou prospect, et proposer des prestations en adéquation avec ce besoin (intérim, gestion, placement), mener une négociation jusqu'à l'engagement du prospect ou client.
- Assurer le suivi commercial des missions d'intérim et de placement et vérifier l'adéquation de la prestation aux attentes du client durant toute la durée de la prestation d'intérim ou de placement.
- Définir en collaboration avec le client ou prospect le profil de poste et de candidat en adéquation avec le besoin recueilli, établir un cahier des charges.si nécessaire
- Effectuer un sourcing adapté aux postes à pourvoir (alimentation du vivier ou recherche spécifique).
- Découvrir les compétences au cours d'un entretien de recrutement d'un candidat en agence d'intérim et métiers de l'emploi
- Gérer la formalisation de l'inscription du candidat dans le cadre d'une mission d'intérim ou de placement.
- Mettre en relation les parties au contrat dans le cadre d'une mission d'intérim ou de placement.
- Effectuer les démarches administratives et légales nécessaires à l'embauche d'un candidat dans le cadre d'une mission d'intérim ou placement.
- Réaliser la paie des intérimaires dans le respect de la réglementation en vigueur et des règles spécifiques aux agences d'emploi.
- Réaliser un document synthétique d'information sur l'activité du CIME d'après diverses sources (tableau de bord...) et rendre compte d'une première analyse
- Propose et met en œuvre des actions garantissant le respect de la politique QSE au sein de l'agence d'emploi auprès des intérimaires ou candidats (EPI, livret d'accueil...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le consultant en intérim et métiers de l'emploi travaille tout d'abord dans les agences d'emploi quelque soit leur taille. Ses compétences pourront l'amener à travailler en cabinet de recrutement, au sein d'institutions comme l'Apec, l'Anpe ou en centre de profits.

Consultant en emploi ; consultant en recrutement ; chargé de développement en agence d'emploi ; conseiller en formation ; assistant en agence d'emploi ;

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2101 : Conseil en formation

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Après un parcours de formation, la certification est délivrée à la suite de différentes évaluations. Les composantes d'évaluation se divisent en 2 groupes :

- les évaluations formatives (contrôles continus)
- les évaluations sommatives (épreuves finales)

Par la VAE :

La validation partielle s'appuie sur les cinq unités correspondantes aux blocs d'activités du référentiel d'emploi.

Le candidat élabore un dossier relatant ses expériences professionnelles qui sert de base à un entretien avec le jury.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : 1 professionnel 4 membres dont 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Consultant en intérim et métiers de l'emploi avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

www.sciences-u.fr

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Sciences-U Paris 10/12 rue Lyautey 75016 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sciences-U Paris 10/12 rue Lyautey 75016 PARIS

Historique de la certification :

ASSISTANT TRAVAIL TEMPORAIRE

Certification suivante : Consultant en recrutement des agences d'emploi